



Les dix commandements

6. Le cinquième commandement

« Honore ton père et ta mère, afin que tes jours se prolongent sur la terre que l'Éternel, ton Dieu, te donne. »

Ezode 20.12

Le cinquième commandement nous dit ceci : « Honore ton père et ta mère, afin que tes jours se prolongent sur la terre que l'Éternel, ton Dieu, te donne » (Ex 20.12). Au livre du Deutéronome, où le Décalogue (c'est-à-dire les dix commandements) se trouve répété, il est formulé de la manière suivante :

« Honore ton père et ta mère, comme l'Éternel, ton Dieu, te l'a commandé, afin que tes jours se prolongent et que tu sois heureux sur la terre que l'Éternel, ton Dieu, te donne » (Dt 5.16).

Le cinquième commandement est lié au thème central de la famille dans la Bible. Il en va de même pour le septième commandement (« Tu ne commettras pas d'adultère ») et pour le dixième commandement, qui interdit de convoiter notamment la femme de son prochain. La famille, institution créée par Dieu dès le commencement, est considérée dans la Bible comme l'unité de base, aussi bien dans la société en général que dans l'Église en particulier. Il est à noter que le cinquième commandement n'ordonne pas d'obéir à ses parents, mais de les honorer. La raison en est que l'honneur dû aux parents dépasse la période de l'enfance, et doit être maintenu même quand les enfants, devenus adultes, ne sont plus tenus d'obéir à leurs parents comme c'était le cas durant leur prime jeunesse.

Certes, la Bible enjoint aux enfants de se soumettre à leurs parents, ce qui est aussi une manière de les honorer. Ainsi, nous lisons l'exhortation suivante au début du chapitre six de la lettre de Paul aux Éphésiens, dans le Nouveau Testament :

« Vous enfants, obéissez à vos parents à cause du Seigneur, car c'est là ce qui est juste. Honore ton père et ta mère : c'est le premier commandement auquel une promesse est rattachée : pour que tu sois heureux et que tu jouisses d'une longue vie sur la terre. Vous pères, n'exaspérez pas vos enfants, mais élevez-les en les éduquant et en les conseillant d'une manière conforme à la volonté du Seigneur » (Ép 6.1-4).

Honorer ses parents, c'est honorer la source humaine de notre vie. Les déshonorer ou les mépriser, c'est haïr cette même source, c'est se haïr soi-même. Au cours des décennies passées, des générations

de jeunes, dans certains pays, ont été endoctrinées à rejeter et déshonorer la génération qui les précédait, pour mener une révolution radicale et inventer un ordre nouveau. Il est bien sûr impossible de faire table rase de ses racines biologiques et même historiques. Chacun de nous porte les signes physiques distinctifs qui le relie à ses parents. Tel a été le plan de Dieu au commencement, et ce plan se manifeste de la même façon aujourd'hui encore.

Cependant, la distinction entre « honorer » et « obéir », attire notre attention sur le fait que, lorsque l'homme ou la femme sortent de chez leurs parents pour vivre leur vie d'adulte, ils ne sont plus tenus à l'obéissance qui était requise d'eux en tant qu'enfants. Ils ont quitté père et mère, comme on le lit au début de la Bible avec le premier homme, et prennent désormais pleinement leur responsabilité d'adultes, fondant eux-mêmes une nouvelle famille. Alors, quel est le sens de ce commandement qui enjoint d'honorer père et mère? Il nous enseigne que nous devons considérer ce que la génération qui nous précède a accompli. L'histoire du monde ne commence pas avec nous, d'autres avant nous ont contribué à façonner notre environnement, notre culture, qui nous sommes. C'est aussi dans cet ordre d'idée qu'on lit, au livre du Lévitique : « *Tu te lèveras devant ceux qui ont des cheveux blancs, tu honoreras la personne du vieillard, c'est ainsi que tu révèreras ton Dieu* » (Lv 19.32). Et au livre des Proverbes, toujours dans l'Ancien Testament : « *Les cheveux blancs sont une couronne honorifique : elle s'obtient par une vie droite* » (Pr 16.31).

Plus spécifiquement cependant, nos parents ont pris soin de nous. Nous leur avons été confiés au début de notre vie, non par l'État, la société, l'Église ou une organisation charitable, mais directement par Dieu lui-même. D'une certaine manière, nos parents reflètent quelque chose de la paternité de Dieu. Ceux qui ont le privilège d'être des parents, quels que soient les sacrifices ou soucis que cela peut impliquer, peuvent saisir quelque chose de cette qualité divine et mieux apprécier leur propre dépendance vis-à-vis de celui qui prend soin de ses enfants et compatit à leurs maux, leur apportant une parole de réconfort qu'aucun père humain ne saurait apporter.

En même temps, considérer la paternité de Dieu établit les limites de l'autorité parentale humaine, qui ne doit jamais tâcher de se substituer à celle de Dieu. Son rôle est avant tout de faire reconnaître aux enfants l'autorité divine, sous laquelle les parents eux-mêmes sont appelés à se placer. Dans l'Antiquité romaine, le père était considéré comme un dieu donnant la vie. Pour cette raison, il lui était permis de donner la mort à son enfant ou de le faire avorter. De nos jours, les lois permettant l'avortement rejoignent cette idée païenne du père humain tout puissant : les parents, plus spécifiquement les mères, ont droit de vie ou de mort sur l'enfant qu'elles portent. On pense n'avoir aucun compte à rendre au Créateur de la vie. La Bible enseigne bien autre chose!

Le respect dû aux parents n'est pas spécifiquement lié au fait qu'ils soient croyants et élèvent leurs enfants dans la connaissance de Dieu et de sa Parole. Ce respect est lié à un ordre de la création qui s'applique à tous les humains. Cependant, comme le proverbe cité plus haut l'indique, ce respect que Dieu ordonne commande aussi à ceux qui ont les cheveux blancs d'en être dignes. Ainsi, dans sa lettre à Tite, Paul enjoint à son jeune ami, chargé de guider spirituellement une jeune communauté chrétienne, d'enseigner ce qui suit :

« Dis aux hommes âgés d'être maîtres d'eux-mêmes, respectables, réfléchis, pleins de force dans la foi, l'amour et la persévérance. Qu'il en soit de même des femmes âgées : qu'elles aient un comportement digne de Dieu; qu'elles ne soient pas médisantes ni adonnées à la boisson. Qu'elles s'attachent plutôt à enseigner le bien » (Tt 2.2-3).

L'honneur dû aux cheveux blancs, et de façon plus générale, aux parents, prend une signification plus profonde encore lorsque ces parents sont conscients de leur rôle au sein du plan de Dieu pour la famille. Lorsqu'ils se placent délibérément dans le cadre de l'alliance prescrite par Dieu (quels que soient leurs défauts ou leurs péchés personnels par ailleurs), ils remplissent une fonction unique, qui est celle de transmettre la connaissance du vrai Dieu, par sa parole révélée, aux enfants qui leur ont été confiés. Ils assurent ainsi, par l'exemple et l'enseignement, la continuité du peuple de l'alliance et méritent tout particulièrement d'être honorés à ce titre. Les honorer, c'est honorer Dieu qui se sert d'eux comme instrument dans son plan de rédemption pour ses enfants. C'est en même temps comprendre que la même responsabilité échoit à la nouvelle génération de parents croyants. L'Église universelle est comme un grand corps formé de nombreux membres, un corps qui s'édifie sur le seul fondement, Jésus-Christ. Honorer les générations passées de croyants, ses propres parents en particulier, c'est honorer ce corps et son fondement, le Christ.

Que penser alors de la promesse qui accompagne le cinquième commandement : « afin que tes jours se prolongent sur la terre que l'Éternel, ton Dieu, te donne, afin que tu sois heureux sur la terre que l'Éternel, ton Dieu, te donne »? Cette promesse pointe en direction d'un héritage qui se transmet de génération en génération. C'est l'héritage du peuple de l'alliance. Comme on le lit dans de nombreuses pages de l'Ancien Testament, l'obéissance à la loi parfaite de Dieu amène des bénédictions, la prospérité, une longue vie. Les effets d'une telle obéissance se font sentir à l'échelon de la communauté tout entiers. En revanche, la désobéissance est cause de régression, de pauvreté, de décadence.

Terminons cet article en citant quelques-unes des questions et des réponses que le Catéchisme de Genève apporte à ce sujet (186 à 193). Il parle de la façon suivante de la promesse attachée au cinquième commandement : « Par la grâce de Dieu, une longue vie sera accordée à ceux qui honoreront père et mère comme ils le doivent. » Et il poursuit en posant la question suivante :

« Mais notre vie est pleine de tant de malheurs! Est-ce donc une faveur que Dieu nous fait en nous promettant une longue vie? — Malgré les misères auxquelles elle est exposée, la vie est une bénédiction de Dieu pour quiconque croit en lui. Ne manifeste-t-il pas sa bonté paternelle en nous donnant la nourriture et la santé? »

« Mais inversement, s'ensuit-il que celui qui meurt jeune et avant l'âge soit maudit de Dieu? — Non. Il arrive même parfois que Dieu enlève plus tôt de ce monde ceux qu'il aime le plus. »

« Mais alors, comment, dans ce cas, Dieu tient-il sa promesse? — Les biens terrestres que Dieu nous promet sont subordonnés à une condition — et c'est ainsi qu'il nous faut les considérer : ils doivent d'abord être utiles à notre salut. Il serait à coup sûr impensable que cette priorité au spirituel ne soit pas toujours respectée. »

« Qu'advient-il des enfants en révolte contre leurs parents? — Dieu les punira au jugement dernier. Mais, dès ici-bas, son châtement les atteindra dans leur propre personne : ils mourront dans la fleur de l'âge ou dans des circonstances honteuses; d'autre manière encore. »

« Mais cette promesse de Dieu ne se référerait-elle pas spécialement à la terre de Canaan? — Oui, parce qu'il s'adresse ici au peuple d'Israël. Mais nous, nous devons prendre le mot dans un sens élargi. Toute la terre appartient à Dieu, mais il nous donne la jouissance du lieu où nous avons notre demeure. »

« Y a-t-il encore autre chose dans ce commandement? — Quoique le texte ne parle que de notre père et de notre mère, il faut entendre par ces mots tous ceux qui ont autorité sur nous. Nos rapports avec eux sont les mêmes. » « Comment donc? — Le Seigneur lui-même les a placés au-dessus de nous. Car, sans l'ordre de Dieu, aucune autorité n'existerait : ni celle des parents, ni celle des dirigeants politiques ni d'un supérieur quelconque. Tout pouvoir, tout honneur viennent de lui. Ainsi plaît-il à Dieu de gouverner le monde. »

Éric Kayayan, pasteur

Source : *Foi et Vie Réformées*, foi-vie.org.za/fr/ et www.foietviereformees.org.

L'auteur demeure en France et il est le pasteur responsable du ministère radiophonique *Foi et Vie Réformées*, associé à l'Église de Rietvallei en Afrique du Sud (GKSA). Ses émissions d'évangélisation et d'enseignement sont diffusées en Afrique, en Europe, aux Antilles et au Québec.

www.ressourceschretiennes.com



2018. Utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons.
Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))